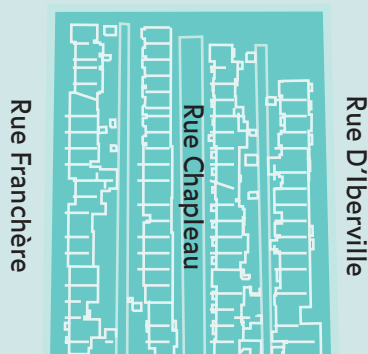


5
10

AIRE VILLAGE DE LORIMIER UNITÉ RUE CHAPLEAU



Avenue du Mont-Royal Est

CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT

L'unité de paysage Rue Chapleau a été tracée et érigée entre 1905 et 1914. Le lotissement original se poursuivait jusqu'à la rue Gilford, dont le prolongement vers la rue D'Iberville n'a jamais été réalisé. Ainsi, l'ensemble résidentiel de l'unité Rue Chapleau est demeuré peu connecté avec l'ensemble du réseau artériel du Village De Lorimier et est aujourd'hui entouré de zones industrielles.

TISSU URBAIN

Les îlots

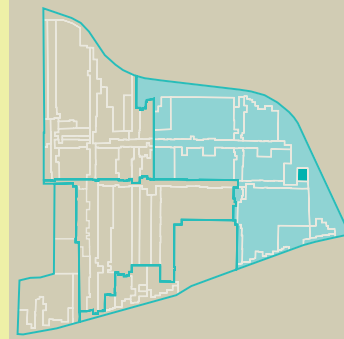
Cette unité de paysage est composée d'îlots orientés dans l'axe nord-sud. Ces îlots possèdent 3 faces bâties et une ruelle en « T ». Les bandes de parcelles qui longent l'avenue du Mont-Royal ne sont pas incluses dans les limites de cette unité de paysage.

Le parcellaire

Malgré de légères variations dans sa largeur, la parcelle de base mesure 7,6 mètres de largeur et 20 à 22 mètres de profondeur.

CARACTÉRISATION

UNITÉ DE PAYSAGE



IMPLANTATION

Le mode d'implantation du bâti

MARGE DE REcul AVANT : 0 à 2,5 mètres.

ALIGNEMENT DES FAÇADES : régulier par groupe de bâtiments.

MARGES LATÉRALES : aucune, bâtiments contigus.

ANNEXES : rareté des bâtiments annexes en fond de cour.

Les aménagements extérieurs

Cours avant généralement délimitées par une clôture basse, parfois traitées avec des matériaux durs mais le plus souvent couvertes de végétaux, arbres plantés en alignement sur l'espace public.

BÂTI

Le type architectural

DOMINANT : duplex avec escalier extérieur (type 2.3).

MINORITAIRE : duplex avec ou sans marge de recul avant (types 2.1 et 2.2).

La volumétrie

FORME DU PLAN : rectangulaire allongée avec possibilité de prolongement arrière.

LARGEUR : similaire à celle de la parcelle, soit environ 7,6 mètres.

HAUTEUR : 2 étages, surélévation du rez-de-chaussée de 3 contremarches ou moins par rapport au niveau du sol.

TOITURE : toit plat.

BALCON ET SAILLIE : escalier extérieur pour rejoindre le premier étage, le palier de l'escalier formant le balcon, fenêtre en saillie (rare).

Les matériaux de revêtement

CORPS : brique d'argile de teintes variées.

TOITURE : non visible.

ESCALIER ET BALCON : plancher en bois avec garde-corps en métal, balcons supportés par des colonnes en métal ou en bois.

Le traitement des façades

SOCLE : peu traité dans la façade, fondation en béton apparente.

CORPS : composition symétrique en trois travées, travée centrale formée de l'alignement des portes et travées latérales composées d'un alignement de fenêtres, aucun découpage horizontal ne marquant le corps de la façade.

COURONNEMENT : peu traité. On retrouve des corniches ou des parapets avec ou sans fronton dans lesquels l'appareillage de la brique d'argile peut former un motif ornemental. Pour plusieurs bâtiments, le couronnement se limite au solin métallique.

Les ouvertures

TYPE DE FENÊTRES : forme rectangulaire ou avec arc surbaissé, à guillotine ou à battants avec imposte.

PROPORTION : 1 largeur = 1/2 hauteur.

PORTES : simples avec imposte, de petite taille.

ENCADREMENT DES OUVERTURES : linteau composé d'un appareillage de briques d'argile en soldat avec ou sans insertion de pierre ou d'un seul élément en pierre de taille, appuis en pierre.

Le traitement des bâtiments de coin

Cet élément ne s'applique pas à cette unité de paysage.

VALEURS PATRIMONIALES

Aucun bâtiment de cette unité ne possède une reconnaissance patrimoniale particulière soit fédérale, provinciale, municipale ou d'arrondissement.

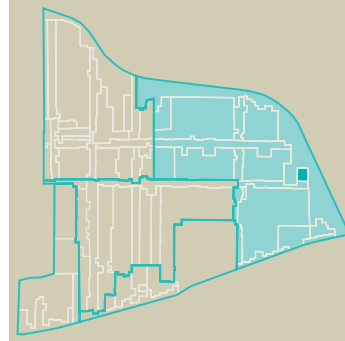
Pour préserver le cachet du Plateau, contactez :

Direction du développement du territoire et des travaux publics

201, avenue Laurier Est
5^e étage
Téléphone : 311
ville.montreal.qc.ca/plateau

UNITÉ DE PAYSAGE

5-10 RUE CHAPLEAU



Principaux éléments à retenir

Le paysage bâti de l'unité Rue Chapleau est relativement homogène. La trame urbaine est composée d'îlots avec ruelle et comportant trois faces bâties. Le type architectural dominant est le duplex de deux étages muni d'un escalier extérieur. Contrairement au duplex typique de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, le duplex avec escalier extérieur de cette unité de paysage présente une composition symétrique de la façade.